



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23093323***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

07 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0419 172 335**

Nom

(en entier) : **LES ECOLES CATHOLIQUES DE GILLY**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Châtelet 71 à 6060 GILLY****Objet de l'acte : Nomination d'un Réviseur d'entreprises**

Délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29-06-2023 :

Est désigné aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans, portant sur les exercices comptables arrêtés au 31 décembre 2023, 2024 et 2025, la société SRL ANDRE FRANCOIS, REVISEUR D'ENTREPRISES, représenté par Monsieur André FRANCOIS. La rémunération de sa fonction est fixée à 4.500,00 EUR hors TVA de 21%, indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).